

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences

Code UE	TYPE D'UE	TITRE DE L'UE	Coef UE	TITRE DE L'EC	Coef EC	Informations complémentaires	Contrôle continu intégral	Possibilité de seconde chance
AMSAEC2U01		Pilotage financier des organisations	6			Note seuil 8/20	Oui	Oui
				Contrôle de gestion et pilotage de la performance	2			Devoir individuel
				Analyse et gestion financière	2			Devoir individuel
				Droit Fiscal International	2			Devoir individuel
AMSAEC2U02		Management International	6			Note seuil 8/20	Oui	Oui
				Gestion internationale des Ressources Humaines	2			Devoir individuel
				Management d'équipes interculturelles	2			Devoir individuel
				Management de Projet et Innovation	2			Devoir individuel
AMSAEC2U03		Intelligence économique et stratégie	8			Note seuil 8/20	Oui	Oui
				Economie internationale et géopolitique	2			Devoir individuel
				Stratégies internationales et modèles d'affaires	2			Devoir individuel
				Strategies and finance for sustainable development	2			Devoir individuel
				Gestion des Risques	2			Devoir individuel
				Principes de management des risques	2			Devoir individuel
AMSAEC2U04		Marketing et Négociations commerciales	8			Note seuil 8/20	Oui	Oui
				Marketing Stratégique	2			Devoir individuel
				Etudes Marketing	2			Devoir individuel
				Négociations commerciales avec l'Asie	2			Devoir individuel
				Marketing digital	2			Devoir individuel
				Digital marketing	2			Devoir individuel
AMSAEC2U05		Supply chain international et achats	8			Note seuil 8/20	Oui	Oui
				Techniques du Commerce International	2			Devoir individuel
				Management des opérations	2			Devoir individuel
				Droit des contrats internationaux	2			Devoir individuel
				Management des achats	2			Devoir individuel
				International purchasing	2			Devoir individuel
AMSAEC2U06		Outils informatiques	4			Note seuil 8/20	Oui	
				Informatique de gestion	2			Devoir individuel
				Simulation de gestion	2			Non
AMSAEC2U07		Insertion professionnelle	20			Note seuil 10/20	Oui	Non
				Accompagnement au projet professionnel	0			Non évalué
				Stage et Mémoire professionnel	20			Non

60

Présence :

La présence aux enseignements fait partie des règles de l'Université. Dans le cadre du respect de cette règle et comme le M2 MIFA est en contrôle continu intégral, l'assiduité pour tous les cours est obligatoire, 3 absences non-justifiées auront pour conséquence une note égale à 0/20 en contrôle continu. L'équipe pédagogique du Master 2 MIFA procèdera à un relevé systématique des étudiants présents en séance de Travaux Dirigés. Les étudiants doivent transmettre uniquement leur justificatif d'absence à l'assistante de formation qui gèrera les justificatifs.

Seconde chance :

En cas d'absence ou d'échec au contrôle des connaissances et des aptitudes du premier semestre ou à celle du second semestre, une épreuve de seconde chance peut être organisée, et ce uniquement pour les devoirs surveillés (hors oral, travail de groupe, etc.). Aucune seconde chance ne pourra être offerte pour les EC Simulation de gestion et Stage et mémoire professionnel. En cas d'impondérable, de sinistre, ou de tout évènement privant l'établissement de tenir une évaluation le jour prévu, l'évaluation peut être reportée dans les délais les plus rapprochés, y compris le samedi.

Modalités de compensation et seuils :

Les EC au sein d'une même UE peuvent se compenser. Les UE peuvent se compenser à condition de respecter les seuils de compensation suivants :

- Une note seuil à 10/20 pour l'UE Insertion professionnelle

- Une note seuil à 08/20 pour toutes les autres UE

Sur décision du jury, la capitalisation d'une UE dont la note est comprise entre 08/20 et 10/20 peut être autorisée.

Redoublement :

Le jury se prononcera souverainement sur la possibilité ou non de redoubler pour les filières sélectives et pour celles dont l'effectif est limité conformément au dossier d'accréditation. La décision du jury apparaît sur le relevé de notes par la mention "non admis à redoubler" ou "admis à redoubler".

Au sein d'un parcours de formation, les UE sont définitivement acquises en cas de redoublement et capitalisables dès lorsque l'étudiant.e y a obtenu la moyenne. Une UE est automatiquement capitalisée si la moyenne est supérieure ou égale à 10/20, ou entre 08/20 et 10/20 sur décision du jury, une UE acquise ne peut être repassée.